

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 13 juin 2025

Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 065-216500314-20250613-74_2025-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 du mois de juin à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal le 03 juin 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Jean-Laurent PEREZ, Raphael BENOIT, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Pierre BUERBA, Jean-Baptiste GRANGE.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 12 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean-Laurent PEREZ est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2025** est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX DANS LES LOCAUX COMMERCIAUX DE LA MAISON MOLIE (74-2025)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de finaliser les travaux sur les commerces qui seront mis à la location au 17 Grande Rue, Maison Molie, il est nécessaire de poser du carrelage. Le chantier dans le bâtiment ne comportant pas ce type de prestation, un devis sans publicité et sans mise en concurrence a été sollicité auprès de l'entreprise Sarl Oliveira Rogel.
Cette procédure s'est appuyée sur le décret 2024 1217 du 28 décembre 2024.
Le montant total proposé est de 10 118,12 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- De valider le devis de la Sarl Oliveira Rogel d'un montant de 10 118,12 € HT pour la pose du carrelage dans les locaux commerciaux,
- D'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau